

# Rapport d'activité de l'asbl

## Les câlineurs de bébés

Janvier 2021- Juin 2022



Adresse mail : [lescalineursdebebes@gmail.com](mailto:lescalineursdebebes@gmail.com)

« Les Câlineurs de bébés » asbl – avenue de la Couronne 38 – 1050 Bruxelles –

RPM Région Bruxelles Capitale - 0712.575 658 – Numéro de compte BE26000452905629

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Avant propos   | 3  |
| I. Introduction  | 4  |
| II. Notre fonctionnement interne                             | 6  |
| III. Présentation de l'équipe                                | 7  |
| IV. Notre mode d'intervention                                | 9  |
| V. Notre catégorie de la population visée                    | 11 |
| VI. Ce que nous avons fait entre Janvier 2021 et Juin 2022   | 12 |
| VII. Continuer à nous faire connaître et établir notre image | 17 |
| VIII. Nos projets  | 21 |
| IX. Conclusion   | 22 |
| X. Annexes   | 23 |

## Avant-propos

L'année 2021 a été marquée, comme les activités de toute une série de secteurs, marchands et non marchands, en Belgique et dans le monde entier, par la pandémie du Covid 19. Ce fut donc la deuxième année pendant laquelle nos activités ont été fort ralenties. Nous avons néanmoins pu reprendre nos calinages, au compte-goutte au début, grâce au lien de confiance établi avec les institutions qui nous accueillent.

A cause de ce ralentissement, nous avons choisi de faire part, dans ce rapport d'activité, d'une période de 18 mois : de Janvier 2021 à Juin 2022, afin de couvrir un intervalle plus long et plus actif. En effet, il est plus logique pour nous de faire un arrêt sur image en Juin, date de parution de notre rapport annuel, plutôt qu'en Décembre de l'année d'avant (date d'arrêt des comptes) comme lors de nos premières éditions.

A partir de cette nouvelle édition ; nous couvrirons donc la période de Juin à Juin lors de nos rapports d'activité.

Nous sommes très heureux de voir notre association grandir en maturité, en notoriété et en crédibilité auprès de tous ceux qui nous font confiance, parents, hôpitaux, bénévoles

Nous sommes infiniment touchés par le lien de confiance et d'intimité qui se noue aussi avec chacun des bébés câlinés, confiance sans laquelle notre belle mission ne serait ni possible ni utile.

Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre, jour après jour, câlin après câlin pour mériter et nourrir ce lien de confiance !

Melanie Mc Cluskey

*Secrétaire et coordinatrice de l'asbl*



## I – Introduction

### **Pourquoi avoir créé l'association « les Câlineurs de bébés » ?**

C'est une vidéo parue dans les réseaux sociaux (Facebook) montrant un grand père câlinant des bébés à l'hôpital aux Etats Unis (voir lien : <https://www.facebook.com/ChildrensHealthcareofAtlanta/>) qui a suscité un engouement chez une quarantaine de personnes, souhaitant monter la même initiative en Belgique. Elles se sont réunies pour ébaucher ce projet, toutes convaincues que tous les bébés ont besoin d'être câlinés et rassurés, d'autant plus lorsqu'ils sont hospitalisés, dans un univers qu'ils perçoivent comme stressant et angoissant. Or lorsqu'on est parent et que son bébé doit être hospitalisé pour une certaine durée, on n'a pas forcément la possibilité de rester 24H/24 avec lui. De même pour les membres du personnel médical, qui doivent assurer un rythme de soins effréné chaque jour.

La mission de départ de notre association est fondée sur les bienfaits de la câlinothérapie (*voir articles en Annexe 1*)

Une attribution de thèmes de travail a été rapidement faite et un petit groupe de personnes s'est investi de la mission de réaliser le projet. Ainsi démarra l'aventure des « Câlineurs de bébés »

C'est pour offrir réconfort, chaleur et sécurité aux bébés hospitalisés et apporter un relais aux parents et au personnel soignant, que notre association, unique en Belgique, a été créée en Octobre 2018.

### **Qui sommes-nous ?**

Nous sommes une association de bénévoles qui câlinons les bébés de 0 à 18 mois auprès des services hospitaliers spécialisés dans la toute petite enfance.

### **Que proposons-nous ?**

Nous proposons un « relais tendresse » aux bébés dont les parents ne peuvent être présents de manière continue lors de leur séjour à l'hôpital et cela, toujours avec leur accord préalable et celui des services hospitaliers.

Notre fonctionnement en groupe nous permet, grâce à l'étendue de nos disponibilités horaires, d'assurer de larges plages de présence auprès des services demandeurs.

## Notre offre concrète

Ce « relais tendresse » se traduit concrètement par des moments de câlinage (bercer, dorloter, réconforter, chanter), afin que les bébés puissent bénéficier d'un maximum de chaleur et de tendresse lors de leur hospitalisation.

## Comment intervenons-nous ?

- **Continuité** : Nos bénévoles s'engagent dans la durée, afin de garantir fiabilité, continuité et efficacité de notre action
- **A la demande** : Nous prenons en charge les nourrissons à la demande du personnel hospitalier chaque jour de la semaine et en accord avec les parents.
- **Présence régulière** : Nous assurons une présence quotidienne régulière dans le service
- **Respect des horaires** : Nous respectons les horaires prévus avec l'établissement.
- **Règles d'hygiène** : Nous respectons les règles d'hygiène en vigueur dans le service hospitalier

## Nos valeurs et notre engagement

*(voir Annexe 2 – Notre Charte déontologique)*

La philosophie de notre association se résume en quelques mots:  
Bienveillance, Respect, Confiance.

Le bon fonctionnement de notre association repose sur les relations de confiance instaurées entre les professionnels de santé, les parents et les bénévoles, et se fonde également sur notre code de déontologie.

Chaque membre bénévole câlineur s'engage ainsi à :

- travailler en liaison avec l'équipe soignante et les parents
- adapter son approche, son geste en fonction de la pathologie du bébé, en prenant soin d'être informé auprès du personnel soignant.
- respecter la confidentialité des informations qui pourraient leur parvenir, concernant tant l'établissement et le personnel que le patient lui-même
- agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun
- n'intervenir ni dans le domaine médical, ni paramédical, ni administratif
- agir en support des parents, en prolongement de leurs gestes affectueux

## II – Notre fonctionnement interne

### A – Gouvernance :

L'asbl est constituée :

#### D'un Conseil d'administration, constitué de 5 membres :

- Danielle Bizac
- Emmanuel Bizac
- Francine de Bisscop
- Lorraine de Tiege
- Melanie Mc Cluskey

#### D'une assemblée générale (membres effectifs)

- Nathalie Berg
- Danielle Bizac
- Emmanuel Bizac
- Francine de Bisscop
- Géraldine de Launoit
- Lorraine de Tiege
- Chantal Boffa
- Melanie Mc Cluskey
- Marie Moreau
- Lidwine Pappaert
- Thomas Solheid (depuis Juin 2020)
- Paule Vande Velde (depuis Juin 2020)

### B – Réunions et coordination générale:

#### Le Conseil d'Administration

- Le CA communique en permanence via un groupe WhatsApp dédié, et se réunit par ailleurs régulièrement avec ordre du jour fixé et validé par avance ;
- Le CA s'est réuni 4 fois entre Janvier 2021 et Juin 2022 (29 mars 2021 ; 18 mai 2021 ; 22 Novembre 2021 ; 23 mars 2022). Tous les procès-verbaux de ces réunions sont envoyés aux membres effectifs une semaine au plus après la tenue du CA. Ils sont documentés disponibles sur demande. Par ailleurs, des communications quasi-quotidiennes ont lieu entre les membres du CA.

#### Les membres effectifs

- L'ensemble des membres effectifs communique également de façon régulière via un autre groupe WhatsApp dédié.
- En 2021, les membres effectifs ne se sont réunis qu'une fois, le 20 Décembre 2021, pour se retrouver après la longue période de confinement. En règle générale, les membres de l'AG reçoivent le PV des réunions de CA et peuvent y réagir. Des échanges par mail abordant des thèmes de travail divers (financement, démarches auprès des institutions hospitalières d'accueil, communication, recrutement, supervision, formations etc..) sont effectués régulièrement.

## III – Présentation de l'équipe

Actuellement (juin 2022), nous sommes une équipe de 35 câlineuses dont 25 actives de manière continue (certaines n'ont pas pu câliner en cette période car pas vaccinées), qui câlinons dans 3 services à l'HUDERF, 7 jours sur 7, au Grand Hôpital de Charleroi, à CHIREC Delta à Bruxelles et depuis peu à St Luc à Bruxelles aussi. Il ne faut pas avoir de diplôme ou de formation particulière pour câliner. Néanmoins nous faisons une sélection rigoureuse au préalable.

### A – Le processus de recrutement

Depuis 2021, nous commençons à ouvrir les recrutements aux candidatures spontanées, reçues via notre mail [lescalineursdebebes@gmail.com](mailto:lescalineursdebebes@gmail.com) et continuons néanmoins de privilégier les candidats venant du cercle d'amis/ de connaissances des bénévoles actif.ve.s, afin de garantir une confiance absolue. Une présélection est ensuite faite sur la base d'un questionnaire (*voir Annexe 4*). Un entretien individuel est alors proposé au futur ou à la future candidat.e qui sera reçu.e par deux membres de l'AG au moins (notre équipe de recrutement est constituée de quatre personnes : Danielle, Marie, Paule, Nathalie). Une discussion s'en suit. Si la personne satisfait aux critères prédéfinis, elle devra effectuer une période d'essai de 3 mois et sera marrainée par une personne travaillant déjà sur le terrain. A la fin de cette période, une réunion est organisée avec le.a candidate, la marraine et une responsable du service hospitalier. Si tout est en ordre son câlinage en autonomie peut démarrer. Au bout de 3 mois, si toutes les parties prenantes sont en accord, le.la candidat.e est confirmé.e officiellement. (*voir Annexe 3*)

### B – La gestion des bénévoles

La gestion des bénévoles fait l'objet de la plus grande attention possible, tant il est vrai que c'est de la qualité de cette gestion que dépend en grande partie la crédibilité de notre association. Les bénévoles sont donc suivis et accompagnés avec le plus grand soin.

#### L'intervision

Les bénévoles actif.ve.s dans les différents services d'accueil ont régulièrement accès à des séances d'intervision et d'échanges entre eux, afin de traiter tous les points délicats ou nécessaires au fonctionnement optimal de nos services. Entre Janvier 2021 et Juin 2022, cette intervion a eu lieu deux fois (équipe de Bruxelles / équipe de Charleroi).

#### La supervision

A partir de 2022 seront également proposées des séances de supervision, avec des professionnels, afin de traiter des sujets requérant des expertises particulières (tels que gestion de la douleur, gestion de l'attachement, gestion de la distance avec le personnel soignant...). Nous avons établi un accord de collaboration avec deux professionnelles spécialisées dans la toute petite enfance.

## Les formations

Le personnel soignant de chaque service d'accueil donne des instructions très précises aux câlineurs, en fonction de leurs exigences et attentes particulières. Chaque bénévole reçoit un petit mémo reprenant toutes les règles à observer.

En outre, en 2022, nous avons pu commencer notre cycle de formation avec le Docteur Valérie Hansen. La plupart des bénévoles ont pu participer aux deux demi-journées de formation.

Le programme était le suivant :

- 1ere session : Les bébés de 0 à 9 mois

Leurs compétences. Leurs signes de stress et de bien-être. Les symptômes physiques et comportement qui montrent qu'un bébé est en difficulté. Le bébé en tant qu'être relationnel.

- 2eme session : Le bébé de 10 à 18 mois

Développement. Notion de neurosciences et des effets du stress sur le cerveau. Le cas particulier des troubles de la relation précoce avec la maman.

A chaque session étaient prévus de larges moments d'échange, de questions et d'exercices pratiques. Un syllabus a ensuite été transmis aux bénévoles.



Une bonne partie de nos bénévoles lors de la formation du 3 juin 2022.

*Au premier rang (de gauche à droite) : Béatrice, Pascale, Sandrine, Francine, Françoise*

*Au deuxième rang (de gauche à droite) : Fatma, Nathalie, Delphine, Mélanie, Françoise, Thomas, Valérie (notre formatrice), Chantal, Catherine, Anne, Marie-Paule, Catherine, Brigitte, Danielle*

## IV – Notre mode d'intervention

### A – Obtenir l'autorisation des parents et du personnel

#### Etape 0

• Une convention de collaboration est établie entre une institution hospitalière (et les différents services concernés) et l'asbl « Les câlineurs de bébés ». Il s'agit d'un accord cadre qui autorise la présence de nos bénévoles au sein des unités concernées. Cette convention est établie en collaboration avec les services juridique de l'institution. Elle encadre de façon très précise la collaboration

#### Etape 1

• Dès lors, et à chaque fois qu'un bébé est hospitalisé, ses parents sont informés de la possibilité de faire câliner leur bébé en leur absence par les responsables de l'unité de soin où il/elle est. Il n'y a donc pas de câlin sans autorisation préalable des parents de chaque bébé.

#### Etape 2

• La référente de chaque unité organise le planning des bénévoles, afin que chaque bébé faisant l'objet d'une autorisation de câlinage, puisse bénéficier de notre présence. Le suivi des bébés est assuré via un groupe WhatsApp afin que les bénévoles puissent être informées de tout ce qui est nécessaire d'avoir avant de commencer leur temps de câlinage.

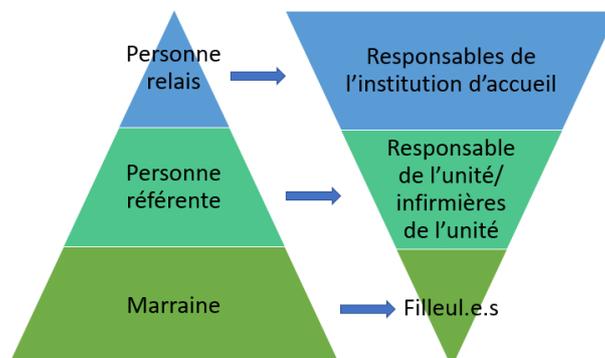
#### Etape 3

• En arrivant dans le service, les bénévoles présentes dans le service vérifient d'abord auprès des infirmières si le bébé est disponible pour être câliné (peut être dort il ou est il en pleine séance de soins). La bénévole n'intervient qu'avec l'accord de la personne soignante.

#### Etape 4

• Les bénévoles vérifient à chaque fois si le bébé peut encore être câliné ou pas, en concertation avec le personnel soignant et les psychologues du service; en effet les liens avec les parents et en particulier la maman sont toujours prioritaires et en aucun cas notre présence ne pourrait avoir un impact sur ceux-ci.

## B- Description des rôles au sein d'une situation d'accueil



|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Personne relais</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un des membres fondateurs de l'Asbl.</li> <li>• Personne de contact entre les responsables de l'hôpital et l'asbl.</li> <li>• Etre disponible pour les personnes référentes de l'hôpital et accueillir leur feedback pour agir dessus si et quand nécessaire</li> <li>• Organiser une réunion bilan avec les responsables de l'hôpital à fréquence régulière (à définir)</li> <li>• Faire en sorte que de la documentation de présentation de l'asbl soit disponible pour l'hôpital (affiches, dépliants)</li> <li>• Organiser avec l'hôpital au moins une réunion de présentation de notre association auprès des responsables des différentes unités d'accueil possibles</li> <li>• Être impliquée dans la vie d'au moins une des unités d'accueil de l'hôpital.</li> <li>• Dans certains cas, dans les hôpitaux où l'asbl n'est présente que dans une unité d'accueil, la personne relais et la personne référente sont la même personne.</li> </ul>   |
| <b>Personne référente</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinatrice entre les bénévoles et l'unité</li> <li>• Être sur le terrain 1x/sem.</li> <li>• Connaître son équipe de bénévoles.</li> <li>• Organiser les plannings et gérer les absences.</li> <li>• Gérer le groupe WhatsApp de l'unité</li> <li>• Être joignable pour le feed-back des marraines.</li> <li>• Recueillir le feed-back des responsables de l'unité et le transmettre aux bénévoles du service s'il s'agit de détails facilement gérables et à la personne relais s'il s'agit de questions plus générales méritant plus de réflexion</li> <li>• Être joignable par téléphone pour l'unité</li> <li>• Organiser un calendrier annuel d'intervisions (1x/trimestre) et de supervisions (1x/trimestre) ; au total, 8 réunions /an</li> <li>• Préparer et animer les séances d'intervision.</li> <li>• Communiquer les informations importantes (relatives non pas au quotidien et au planning mais à des questions plus générales) à toute l'équipe par MAIL.</li> <li>• Veiller à ce que des documents de présentation de l'asbl soient toujours disponibles au sein de l'unité et informer la personne relais si besoin de réapprovisionnement</li> </ul> |
| <b>Marraine</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être sur le terrain 1x/sem.</li> <li>• Accompagner son-sa filleul.e sur le terrain pendant un mois.</li> <li>• Transmettre toutes les infos nécessaires sur l'unité d'accueil, les règles d'hygiène, l'approche d'un câlin, le feed-back WhatsApp,...</li> <li>• Être joignable par téléphone pour accueillir les éventuelles questions, les ressentis de ses filleul.e.s.</li> <li>• Faire l'évaluation de chaque filleul.e avec lui et la référente en fin de stage d'essai.</li> </ul>   |

## V – Catégorie de la population ciblée

Nous offrons nos services aux bébés de 0 à 18 mois :

- prématurés ou pas
- qui ont subi des interventions chirurgicales (cardiaques, abdominales, pulmonaires)
- atteints de maladies héréditaires et/ ou génétiques
- en attente de placement

Pour l’instant nous travaillons tout particulièrement à l’HUDERF, à Delta, au Grand Hôpital de Charleroi et à St Luc (UCL). Il est important de préciser que l’HUDERF est le seul spécifique pour la prise en charge des enfants en Belgique et par conséquent il draine les situations les plus complexes.

Certains parents viennent de province ont la possibilité de loger à la Maison des Parents afin d’éviter de nombreux déplacements. C’est ainsi qu’ils peuvent souffler et que nous pouvons prendre le relais.

Il arrive que nous soyons sollicités pour des enfants de plus de 18 mois hospitalisés ou des bébés de moins de 18 mois non hospitalisés. En règle générale, nous déclinons la proposition car il est essentiel pour nous, à ce stade de notre croissance, de rester bien centrés sur notre mission de base. Nous tentons alors d’orienter les demandeurs vers d’autres instances.

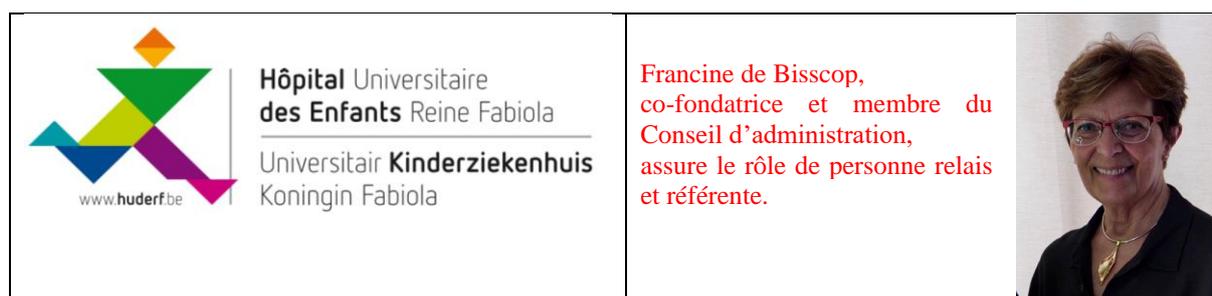
## VI – Ce que nous avons fait entre Janvier 2021 et Juin 2022

### A - Présence dans les services hospitaliers

Nous continuons à assurer nos activités au sein des institutions avec lesquelles nous avons signé des conventions de collaboration en 2019.

Les rôles et responsabilités des intervenants au sein des services ont été clairement définis et sont respectés scrupuleusement (*voir Annexe 2 - Description des rôles au sein d'une institution d'accueil*).

#### HUDERF :



La convention avec l'HUDERF a été signée le 14 Février 2019 (Convention de Collaboration établie en co-création avec les services de l'HUDERF, disponible sur demande).

A ce jour nous sommes opérationnels au sein de 4 services :

- L'USI (Unité de Soins intensifs)
- La néonatalogie
- Unité nourrissons 65 et 68
- Oncologie

La collaboration entre l'asbl et les services d'accueil à l'HUDERF est régulièrement évaluée et fait l'objet d'ajustements si et quand nécessaire. Tous les bénévoles intervenant dans ces services sont informés sans délais par la personne de référence des ajustements / aménagement requis.

Par ailleurs, des groupes WhatsApp dédiés à chaque service ont été créés afin de coordonner la présence des bénévoles en temps réel. Ces groupes WhatsApp ont une double vocation :

- a. Coordonner les agendas
- b. Donner les infos nécessaires au bon suivi de chaque bébé, tout en respectant les conditions strictes de confidentialité imposées par la convention.

Nous n'intervenons que si et seulement si nous avons l'autorisation parentale et du personnel, afin d'éviter tout malentendu et intervention non souhaitée.

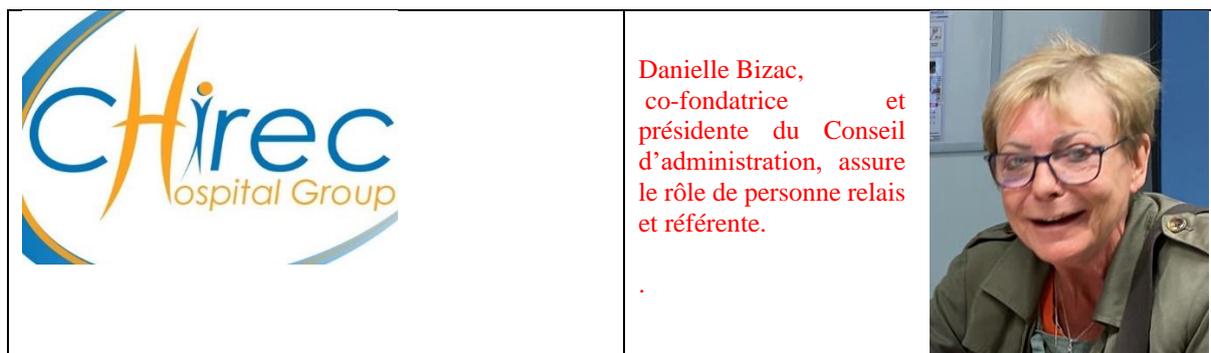
Entre Janvier 2021 et juin 2022, nous avons progressivement pu reprendre nos activités suite au COVID, mais de façon très limitée au début :

- Les 6 premiers mois: 1 seul à titre exceptionnel et à la demande de l'Huderf
- Les 12 mois suivants: 32 bébés dont 4 en néonate (depuis novembre 2021), les 28 autres ont été câlinés aux soins intensifs pour le plus grand nombre et dans les unités nourrissons et pédiatrie.

16 Câlineuses ont travaillé. Parmi elles, 4 ont déclaré forfait pour raison de santé, 1 a dû abandonner car non vaccinée pour le covid, 1 a arrêté son stage de 3 mois pour difficulté personnelle à supporter l'ambiance d'un hôpital, et 1 a arrêté son stage de 3 mois pour raison de trop grande distance à parcourir. 3 nouvelles câlineuses ont intégré l'équipe en 2022.

La collaboration avec les psychologues de l'Huderf s'est intensifiée. Plusieurs demandes de câlinage viennent directement de leur part après concertation avec les parents. C'est véritablement un élément facilitateur qui permet une dynamique participative plus intense avec toutes les équipes des unités concernées et les parents.

## CHIREC – DELTA



La convention avec le CHIREC - après presque un an de discussion - a été signée le 7 Octobre 2019. Cette convention a été établie en cocréation avec les services adéquats du groupe CHIREC, sur la base de leur convention de collaboration de référence avec les prestataires de services de bénévolat. (Convention de Collaboration disponible sur demande).

Le câlinage a pu commencer fin 2019 au service de néonatalogie du Site Delta à Bruxelles. Le COVID a drastiquement réduit les possibilités de calinage, et nous avons pu faire des débuts très limités à ce jour.

### Deux bébés ont pu être câlinés de façon régulière,

- Un placé sous la tutelle du juge ; est resté un mois en néonatalogie puis parti en pouponnière
- Un autre, abandonné, a été câliné tous les jours de la semaine pendant trois semaines

Nous espérons vraiment que les prochains mois nous permettront d'installer de façon plus régulière et étendue notre présence au sein de cet hôpital.

## Grand Hôpital de Charleroi

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  <p>Lorraine de Tiege,<br/>co-fondatrice et administratrice de l'asbl,<br/>initiatrice de la collaboration</p> |  | <p>Chantal Boffa,<br/>co-fondatrice et membre de<br/>l'Assemblée générale, assure<br/>le rôle de personne relais et<br/>référente.</p> |  |
|--|--|--|--|

La convention de collaboration avec le Grand Hôpital de Charleroi a été élaborée au quatrième trimestre 2019 et signée le 19 Février 2020 (Convention de Collaboration disponible sur demande).

C'est Lorraine de Tiege, co-fondatrice et membre du Conseil d'administration, qui a créé la cellule « Câlineurs de bébés » dans cet hôpital dans le service néonatalogie. Il y avait alors 2 bénévoles.

La situation sanitaire Covid nous a obligées en mars 2020 à interrompre notre présence. Nous avons été autorisées à revenir en septembre 2021. A ce moment, les 2 premières bénévoles ainsi que Lorraine, la référente, n'ont plus pu assurer le calinage.

C'est Chantal Boffa ; co-fondatrice de l'asbl et membre de l'Assemblée Générale, qui a redémarré la cellule comme référente. De nouvelles bénévoles ont été recrutées. A ce jour (juin 2022), l'équipe est composée de 7 bénévoles. 3 d'entre elles ont fini leur marrainage. 3 autres sont en période d'essai. Nous pouvons ainsi couvrir tous les jours de la semaine bien que nous ne soyons pas encore autorisées à câliner le week-end. (Sauf exception pour un bébé).

Au fil du temps, nous avons pu établir une relation de confiance avec le service et sommes maintenant bien identifiées.

Une réunion d'intervision a eu lieu le 13/5/2022. Toutes les bénévoles ont pu suivre la formation du 3/6 avec Valérie Hansen.

Nous avons demandé une réunion avec le service : pédiatres, infirmière en chef et psychologue pour faire le point de part et d'autre. Elle aura lieu en été 2022 ou à la rentrée.

Du 15 octobre 2021 au 30 mai 2022, nous avons câliné 11 bébés. Certains pendant plusieurs semaines.

|   |  |
|---|--|
|  | <p>Nathalie Berg, co-fondatrice et membre de l'Assemblée Générale est la personne relais et référente pour le service de néonatalogie.</p>  |
|---|--|

Après de longs mois d'approche, interrompus par le COVID, nous avons eu l'immense plaisir de signer une convention de collaboration avec Les Cliniques Universitaires de St Luc, à Bruxelles. La convention a été signée le 8 Juin 2022. Une équipe a été constituée aussitôt, avec uniquement des câlineuses expérimentées (venant de l'HUDERF) afin d'être opérationnelles tout de suite. L'équipe est composée de 3 câlineuses et une de réserve. Le démarrage s'est passé dans les meilleures conditions.



En Novembre 2021, nous avons eu l'honneur de signer une convention de collaboration avec le service de l'adoption de l'ONE. L'objectif ici est de pouvoir offrir nos services de calinage aux bébés pris en charge par le service adoption de l'ONE et qui auraient besoin d'être hospitalisés.

La façon de fonctionner ici est différente par rapport aux autres hôpitaux. En effet, l'hôpital où le bébé serait hospitalisé peut ne pas faire partie des hôpitaux avec lesquels nous avons déjà une convention de collaboration. Nous avons donc défini une procédure spéciale d'autorisation, dans le cadre d'un contrat tripartite entre nous, l'ONE et l'hôpital d'accueil. Dans tous les cas, et à chaque fois, une autorisation de câlinage doit être établie. Nous n'avons pas d'équipe de câlineuses dédiées pour l'ONE car nous voulons assurer la présence de câlineuses tout à fait expérimentées. Pour le moment, nous n'avons pas encore assuré ce service mais espérons que cela pourra nous ouvrir de nouvelles portes dans des hôpitaux où nous ne sommes pas encore présents, tout en assurant un vrai relais pour le service adoption de l'ONE.

## B- Des témoignages

### Une histoire de câlinage à Charleroi

*Marius (prénom d'emprunt) est né à 30 semaines avec son jumeau. Nous avons été appelées à le câliner le 22 avril 2022. Son frère a pu regagner sa maison rapidement. Marius présente des problèmes médicaux et a dû rester en néonatalogie même au-delà des 40 semaines en vue d'une opération à St Luc Bruxelles début juin. Les parents avec 2 aînés à la maison et le jumeau n'ont pas la possibilité de passer beaucoup de temps auprès de Marius. Notre équipe l'a câliné depuis avril jusqu'au 30 mai quotidiennement week-end compris.*

*Les infirmières et pédiatres ont pu observer les bienfaits de notre relais tendresse car Marius était plus calme et détendu. Le service nous a demandé de le suivre en pédiatrie quand il rentrera de son opération à Bruxelles.*

*Merci Marius de nous ouvrir des portes !*

### Un petit ange à l'Huderf

*Témoignage d'une maman dont nous avons accompagné le bébé pendant de longs mois.....*

*Bonjour, je viens de voir vos messages .... Ça me touche tellement ... on vous adore, vous avez été un vent de douceur pour nous durant ces épreuves. Vous avez été là dans les joies, les tristesses, les colères quand j'avais peur. Vous avez toujours eu les mots pour reconforter et calmer. Je vous remercie pour ces moments et ces mots et ces pensées. Encore merci pour les fleurs !*

## C – Autres activités

Nous avons également consacré beaucoup d'effort, de temps et d'énergie :

- au recrutement et au suivi des bénévoles ainsi qu'au maintien d'un esprit d'équipe afin de maintenir la confiance et la motivation à tout moment
- à l'animation de notre communauté Facebook
- à la rédaction et la diffusion de notre deuxième rapport d'activités (2020)
- à la sélection de notre formatrice Valérie Hansen et au développement du programme de formation
- à la recherche et l'obtention de fonds pour financer nos activités (notamment la formation des bénévoles) ; nous avons eu l'honneur de recevoir des financements du Fond Praet, ainsi que de deux clubs Inner Wheel (Bruxelles et Anvers)
- à la confection de boîtes spécial Bébés pour les bébés ukrainiens, en collaborant avec l'association « Solidarité Ukraine - les Paniers de Gazou »



*Colis bébés pour les bébés ukrainiens*

## VII – Continuer à nous faire connaître et établir notre image

Notre stratégie de communication reste de maintenir un équilibre entre notoriété et discrétion : le but est d'établir avec chaque partie prenante (services d'accueil, bénévoles, grand public) une relation de pleine confiance et de respect mutuel. Nous communiquons de façon raisonnée afin de rester prudents car tout reste à construire en termes de légitimité et de réputation, et limitée car plus nous communiquons, plus nous suscitons des demandes de bénévolat que nous ne pouvons pas à ce jour satisfaire.

Cet équilibre entre construction de légitimité et discrétion passe par les médias sociaux, par nos relations directes avec les institutions d'accueil et par nos relations avec les médias qui nous sollicitent (nous n'allons jamais de façon proactive vers eux).

### Identité Visuelle

- **Logo** : Notre charte graphique et notre logo ont été définis en Mars 2019 par une graphiste spécialisée



- **T-shirt** : Nous avons également fait faire des T-shirts, aux couleurs de l'association, afin que chaque bénévole soit facilement identifiable par le personnel et par les parents.



- **Brochures :**

Afin de nous faire connaître par les parents dans les différents services où nous câlinons, et à la demande aussi des infirmières, nous avons conçu et publié en Novembre 2019 des brochures de présentation (pliantes en 3 volets), que nous distribuons régulièrement. (voir Annexe 5 – Brochure de présentation)

- **Affichettes :**

il est important de pouvoir nous présenter de façon très simple aux parents dont les enfants sont hospitalisés. Parfois, ceux-ci pensent que nos services sont payants et hésitent. Nous passons dans les chambres tous les jours pour nous présenter et obtenir éventuellement leur autorisation de câlinage mais il nous manquait une présentation toute simple. Nous mettons cette affiche dans les couloirs et en salle de repos. Nous allons la traduire dans plusieurs langues car les parents ne sont pas tous francophones.

- **Conférences :**

Nous avons été invitées à présenter nos services dans plusieurs types d'événements

- Présentation au congrès « la Néonatalogie dans tous ses états » organisé par AISPN (Novembre 2021): nous y avons suscité beaucoup d'intérêt au niveau du public et des intervenants, menant à l'ouverture de nouvelles collaborations.
- Présentation à Inner Wheel, à Bruxelles en Novembre 2021 et à Anvers en Mars 2022 : nous y avons reçu un accueil chaleureux, suscité beaucoup d'intérêt et reçu une aide financière.



## Réseaux Sociaux :

### Facebook



Dès le début de l'aventure a été créé un groupe Facebook « les Câlineurs de bébés » qui a connu une croissance fulgurante, fortement aidé par la couverture médiatique qui a eu lieu. En Décembre 2019, le groupe Facebook a été désactivé et remplacé par une page Facebook permettant beaucoup plus de possibilités en termes d'animation de communauté. La page est activement suivie par plus de 4350 personnes et est en croissance continue. La gestion de ce groupe (et maintenant de la page) est assurée par Mélanie Mc Cluskey, la coordinatrice de l'asbl, avec les objectifs suivants :

#### 1 - Réponse aux demandes d'adhésion au groupe:

Réponse aux messages sensibles tels que : témoignages touchants / demandes très particulières / gens qui veulent faire des démarches eux-mêmes pour aller ouvrir les portes de certains hôpitaux. Tout message est répondu dans un délai d'une semaine maximum.

#### 2 - Création de contenu pour le groupe pour animer la communauté :

Nous publions régulièrement du contenu avec comme ligne directrice : tout ce qui a trait au lien bébés-parents / tout ce qui confirme même scientifiquement le bienfait des câlins pour les nouveaux nés, avec comme point d'attention de ne pas créer des raisons de culpabiliser pour les parents qui ne peuvent pas donner cela à leurs enfants.

En 2023 il sera envisagé de transformer cette page en site internet, car la vocation de cette page est d'informer et non de recruter. Or beaucoup de personnes écrivent via facebook pour présenter leur candidature, et sont ensuite déçues ou frustrées de ne pas être admises comme bénévole. En plus de tout le reste, Nous devons alors gérer ces frustrations et parfois même des messages désagréables ce qui n'est pas motivant, surtout pour nos bénévoles qui gèrent tout cela en plus de leurs activités professionnelles. Une réflexion est donc en cours pour pouvoir informer sans créer de fausses attentes.

### Mail

Une adresse spécifique ([lescalineursdebebes@gmail.com](mailto:lescalineursdebebes@gmail.com)) a été créée en Décembre 2019 l'adresse mail suivante pour les demandes et propositions plus spécifiques. C'est en effet sur cette adresse que sont envoyées des propositions d'aide (démarcher de nouveaux établissement etc, ou compétences particulières). Pour le moment nous n'avons pas activé ces offres mais les gardons précieusement en réserve. L'animation de cette communication est assurée par Mélanie Mc Cluskey, la coordinatrice de l'asbl, et la rapidité de réponse est garantie à maximum quelques jours.

### Autres sites de référencement

Notre asbl a été référencée depuis le 27 Décembre 2019 sur le site du Guide Social

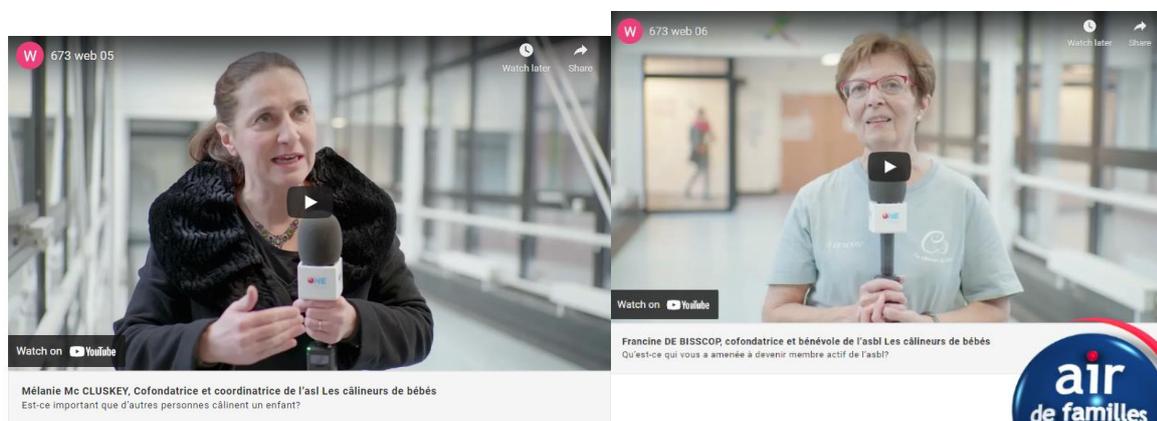
<https://social.brussels/organisation/18752>

## Couverture Médiatique

Entre 2021 et Juin 2022, nous avons limité notre présence médiatique, car nous savons d'expérience que chaque exposition médiatique suscite de nombreuses demandes de bénévolat que nous ne pouvons pas honorer. Nous souhaiterions en réalité que la couverture médiatique serve davantage à nous faire connaître des hôpitaux qui pourraient nous accueillir, en les informant de notre existence et en les rassurant sur la qualité de nos services. Notre notoriété commence à s'étendre en Belgique francophone, pour notre plus grande joie.

En Janvier 2022 nous avons eu l'honneur de participer à l'émission « Un air de famille ». Le reportage sur « le bienfait des câlins » a été diffusé sur la RTBF en Mai 2022.

Le lien est ici : [/www.airdefamilles.be/bebes-des-calins-air-de-familles](http://www.airdefamilles.be/bebes-des-calins-air-de-familles)



## VIII – Nos projets

### Développer notre présence :

- Consolider nos liens avec les hôpitaux dans lesquels nous travaillons déjà
- Bien installer notre présence à St Luc
- Elargir nos activités dans tous les hôpitaux du CHIREC (Ste Anne St Rémi à Anderlecht et Braine l'Alleud)
- Explorer les possibilités d'accueil au sein de nouvelles institutions hospitalières, à Bruxelles (hôpital d'Ixelles, St Pierre), et en région wallonne (plus particulièrement à Liège et à Namur)

### Développer notre équipe

- Commencer une supervision trimestrielle avec une personne qualifiée et spécialisée dans les interactions avec les bébés, la gestion des émotions et le vécu des bénévoles. Cette personne représenterait pour l'équipe une personne tierce
- Continuer à former de façon continue nos bénévoles à tout ce qui a trait à la souffrance du bébé, aux interactions câlineurs-bébé, à la communication par le toucher, au secret professionnel.
- Continuer à recruter des bénévoles de qualité

### Assurer la pérennité de nos actions

Jusqu'à ce jour nous avons sollicité nos entourages (famille, amis) pour récolter des fonds.

En 2020, nous avons reçu une aide très substantielle du Fond Praet, qui nous a permis de financer les formations et permettra de financer les prochaines sessions.

Nous avons également obtenu une aide financière du Rotary Club pour les femmes (Inner Wheel) que nous remercions chaleureusement.

- Nous comptons à présent élargir notre périmètre en introduisant une demande :
  - au niveau régional Wallonie Bruxelles (ministre de la santé et des affaires sociales)
  - au niveau communal (affaires sociales)
  - Au niveau des clubs service (Lion's, Rotary, Kiwani's etc...)

## IX – Conclusion

Nous avons recommencé réellement nos activités en Juin 2021. C'est la raison pour laquelle ce RA couvre la période de juin 2021 à juin 2022.

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir dire que la plupart des projets que nous avons pour 2021 (voir le Rapport d'Activités 2020), ont pu être menés à bien, et ce en dépit de la pandémie et des ralentissements induits.

Ainsi, les équipes se sont élargies et ce dans différents hôpitaux.

Des interventions intra hospitalières ont pu à nouveau être réalisées.

Nous avons pu organiser 2 journées de formation qui ont suscité beaucoup d'intérêt chez les câlineuses.

Le travail que nous faisons a été présenté lors d'un congrès, ce qui nous a fait connaître dans le milieu de la néonatalogie de différents hôpitaux et ouvert des portes.

Deux nouvelles conventions ont été signées (UCL St Luc et le service d'adoption de l'ONE)

Malgré tout, il faut persévérer dans notre recherche d'autres hôpitaux bruxellois mais aussi les hôpitaux en dehors de Bruxelles, afin d'étendre notre réseau et pouvoir assurer notre mission de façon plus large en Belgique. C'est bien notre ambition.

Pour cela, et pour équiper et former nos bénévoles, professionnaliser encore nos outils de communication (avec par exemple la création d'un site internet), il sera nécessaire de continuer à rentrer des projets afin d'obtenir des fonds.

Enfin, nous pouvons être optimistes pour 2022 2023. Notre équipe est toujours plus motivée, enthousiaste, et bienveillante avec une véritable soif d'en apprendre davantage sur le câlinage afin de peaufiner la qualité de notre activité : offrir des relais tendresse aux bébés hospitalisés.

*Danielle Bizac*  
*Présidente de l'asbl*



## X - ANNEXES

|   |    |
|---|----|
| Annexe 1 – Les bienfaits de la câlinothérapie.....      | 24 |
| Annexe 2 – Charte déontologique.....                    | 27 |
| Annexe 3 – Processus de recrutement des bénévoles ..... | 28 |
| Annexe 4 – Fiche de recrutement des bénévoles .....     | 29 |
| Annexe 5 – Brochure de présentation.....                | 30 |
| Annexe 6 – Affichette de présentation.....              | 31 |

## Annexe 1 – Les bienfaits de la câlinothérapie

### Quelques articles fondamentaux

#### « *Quels sont les bienfaits du câlin pour les enfants* »

Source : <https://www.one.be/public/detailarticle/news/quels-sont-les-bienfaits-du-calin-pour-les-enfant>

Le toucher est le sens qui se développe le plus rapidement chez l'enfant. C'est pour cette raison que le câlin a des effets bénéfiques pour celui-ci : il peut être perçu comme **apaisant ou relaxant** car il peut **réduire la peur, le stress et les pleurs**. Les câlins, les massages et les caresses peuvent être ressentis comme une forme de **message d'amour** pour l'enfant et être une manière de communiquer de la tendresse.

Déjà dans le ventre de sa maman, l'enfant a l'habitude d'être entouré par le placenta qui le protège. A sa naissance, le bébé perd ses repères et les bras de ses parents vont l'aider à les retrouver.

Le câlin est présent tout au long de la vie d'un enfant. A la naissance et pendant les premiers mois de la vie du bébé, les adultes peuvent faire du « peau à peau » avec lui. Au fur et à mesure qu'il grandit, **le câlin change et évolue**. Les parents prendront l'enfant dans les bras, lui feront des caresses ou lui prendront tout simplement la main pour le réconforter, lui apporter une sécurité. Il est également possible d'apporter cette douceur au travers de **mots tendres** adressés à l'enfant (« *la parole est un câlin de l'oreille* »).

#### **Le câlin et les interactions sociales**

Passer du temps en famille et partager des moments de tendresse est constructeur pour un enfant, quel que soit son âge. Le câlin va l'aider à **se sentir en sécurité** et va **créer un lien entre l'enfant ses parents, ses frères et sœurs**. Ce lien va influencer ses capacités à entrer en relation avec l'autre durant son développement ; cette influence se poursuit à l'âge adulte.

La proximité physique et les moments de réconfort ont une multitude d'effets bénéfiques tout au long de la vie tels que : **la capacité à faire confiance à l'autre** et à son environnement, à gérer des situations stressantes ou conflictuelles, à entretenir des liens épanouissants, à mettre des mots sur les émotions vécues et à les partager avec ses proches,...

#### **Le câlin et la santé**

Petit comme grand, bébé comme adulte, nous avons tous besoin de donner et recevoir de la tendresse. **Les massages, caresses, bisous et câlins** ne sont pas seulement une manière de montrer son amour, cela influe également sur la santé du bébé et sur celle de ses parents. Recevoir et faire des câlins permet de sécréter de **l'ocytocine, l'hormone liée à l'amour, à l'empathie, à l'attachement,...** Embrasser son enfant et le prendre dans ses bras favorise ces décharges d'ocytocine qui sont très importantes pour la régulation du stress.

Par ces différents biais, et d'autres actions hormonales et psychologiques, le câlin peut jouer un rôle très favorable sur **l'immunité de l'enfant**.

## Le câlin, un juste équilibre

Tous les enfants n'ont pas la même sensibilité et les mêmes besoins : il n'est donc pas utile de noyer son enfant de câlins mais bien de ressentir quand celui-ci en **exprime le besoin ou l'envie**. Rester à l'écoute de son enfant et de ses besoins est aussi une manière de le câliner.

D'autre part, tous les parents ne sont pas à l'aise avec les câlins : certains peuvent avoir connu une famille qui **montrait son affection de manière différente**, à travers l'humour, le jeu, la danse, ou un autre geste. Le parent doit donc se sentir à l'aise dans les marques d'affection et d'attention qu'il porte à l'enfant. **L'important est qu'un message réconfortant soit transmis, au moment où le parent le juge nécessaire ou bénéfique.**

## Câlins à volonté, s'il vous plait

Source : <https://sebio.be/fr/blog/calins-n174>

### LES PROPRIETES THERAPEUTIQUES DU CÂLIN :

#### 1. Anti-stress :

Le câlin déclenche la sécrétion de l'hormone ocytocine, aussi appelée l'hormone de l'amour, de l'attachement ou de l'affection. Elle donne un sentiment de sécurité, réduit l'anxiété ainsi que le stress. Il déclenche aussi la production de sérotonine, une hormone tranquillisante et légèrement sédative qui encourage un état d'esprit positif en journée et qui favorise l'endormissement en soirée.

#### 2. Antidépresseur :

Principalement grâce à la dopamine, mais aussi grâce aux hormones naturelles citées plus haut, le câlin peut être motivant et énergisant. Il donne envie de sourire. D'ailleurs, c'est simple, la dopamine est surnommée l'hormone du plaisir.

#### 3. Antidouleur :

Si, si, le câlin, ça soigne les bobos ! Il incite le corps à produire de l'endorphine qui est l'hormone antidouleur par excellence.

#### 4. Remède miracle :

Le câlin diminue le taux de cortisol, une hormone en partie responsable des montées de stress, de l'hypertension artérielle et de certaines maladies cardio-vasculaires. En appuyant sur le plexus solaire, le câlin équilibre le système nerveux. Psychologiquement, il apporte un sentiment de protection, de confiance et de force : un état d'esprit qui aide à lutter contre les maladies et stimule le système immunitaire.

En bref, le câlin, c'est un peu comme une drogue ultra-puissante mais en bien mieux, puisque c'est naturel et cela n'a pas d'effets secondaires néfastes. Attention cependant : c'est tout aussi addictif ;)

## « L'importance des câlins chez les prématurés

Source : <https://www.planetesante.ch/Magazine/Bebes-enfants-et-adolescents/Premature/L-importance-des-calins-chez-les-prematures>

Des recherches ont montré que la qualité des expériences tactiles reçues (agréable ou douloureuse) par un bébé prématuré modifie considérablement son développement cérébral.

Le toucher est le premier sens à se développer in utero. C'est un moyen de survie qui permet d'entrer en relation avec le monde extérieur. Or, les prématurés sont souvent placés en couveuse et nécessitent des soins rapprochés. Un environnement qui ne favorise pas les contacts avec les parents. On sait pourtant que les câlins sont bénéfiques pour le fonctionnement du cerveau de ces bébés nés trop tôt.

Des études menées par l'Université de Lausanne viennent de démontrer que les expériences tactiles modifient le développement cérébral de l'enfant. Les parents sont donc encouragés à avoir des contacts doux avec leur enfant. Comme le nouveau-né a la peau très fine, il est recommandé de poser ses mains avec une pression constante, afin de l'englober. Ces gestes contenant sont rassurants et favorisent le confort et le sentiment d'amour. En outre, ils permettent au bébé de mieux tolérer d'autres interventions moins agréables, comme des soins médicaux.

Les études récentes ont pu mesurer l'effet immédiat de ces contacts avec les bébés: ils diminuent le taux d'hormones de stress et augmentent la sécrétion d'hormones de croissance. A l'inverse, si le nouveau-né subit de nombreux soins douloureux, il développe parfois des troubles de l'attachement. Les câlins ont donc un véritable impact sur le développement cognitif, moteur et relationnel de l'enfant.

## **Pour aller plus loin, quelques liens vers d'autres infos :**

### **Le super pouvoir des câlins sur France 2 :**

Abusez des câlins, c'est bon pour votre bébé !

Les Pouvoirs Extraordinaires Du Corps Humain : les super pouvoirs des enfants

A (re)voir ici ► <http://bit.ly/2gMVHtJ>

### **L'importance des calins :**

<https://www.unmomentpourtoi.com/calins-vertus-de-la-tendresse/>

### **Latest research reveals the more you hug your kids – the smarter they get**

<https://en.newsner.com/family/latest-research-reveals-the-more-you-hug-your-kids-the-smarter-they-get/>

## Annexe 2 Charte déontologique

### Charte déontologique



#### Nos valeurs

- BIENVEILLANCE, RESPECT, CONFIANCE

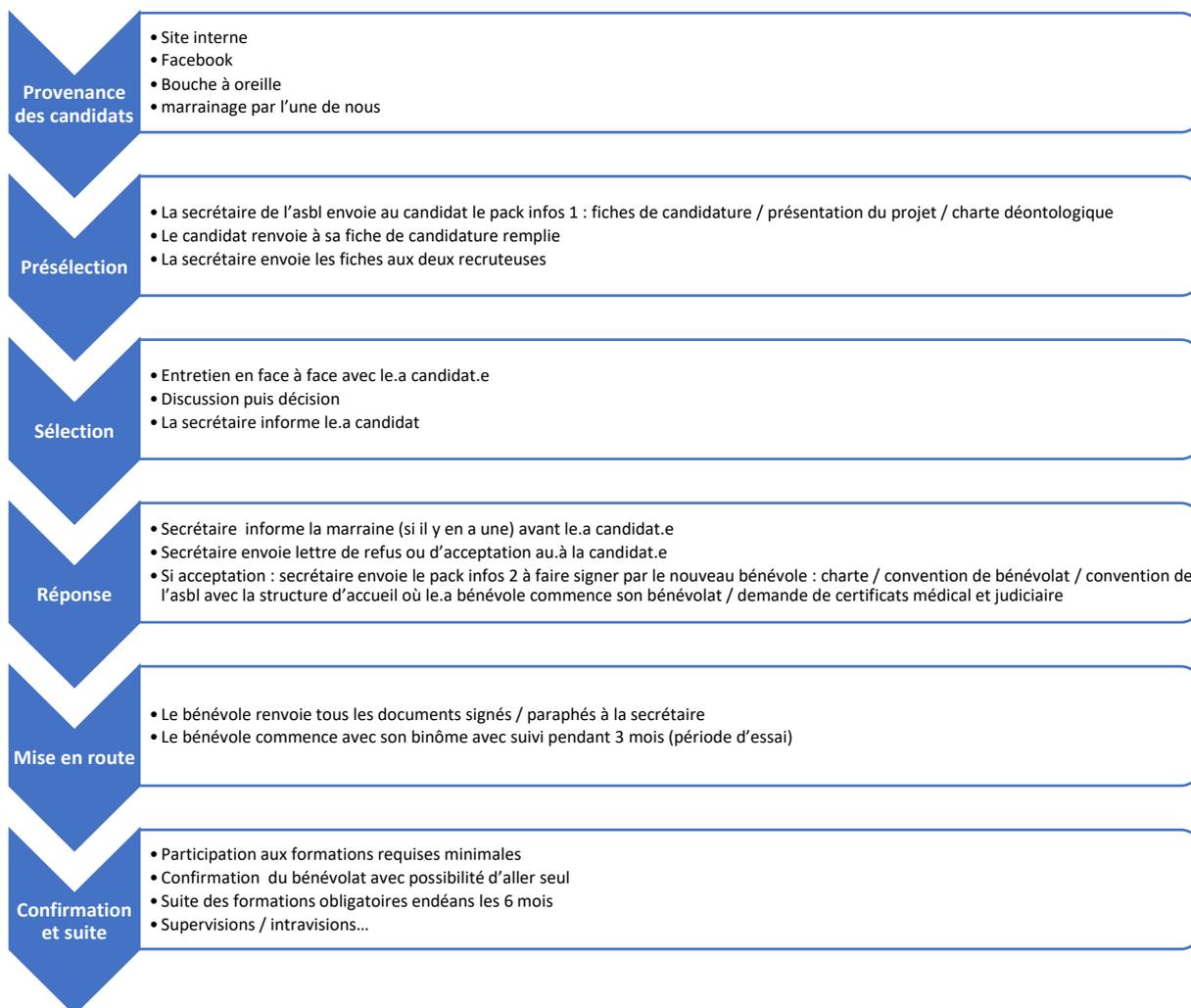
#### Notre offre

- Nous proposons des moments de câlinage des bébés hospitalisés en néonatalogie et pédiatrie. Par le portage, les paroles réconfortantes, les bercements, les tout-petits (jusqu'à 18 mois) peuvent ainsi bénéficier de notre chaleur et notre tendresse lors de l'absence des parents et/ou en réponse aux demandes du service hospitalier d'accueil.

#### Nos 10 points d'engagement

- Le câlineur agit dans le respect des convictions et des opinions de chacun, il agit sous le secret professionnel et respecte donc la confidentialité des informations qui lui parviennent, concernant tant les parents et les bébés que l'établissement et le personnel.
- Le câlineur est là en support des parents. Lorsqu'il est amené à les rencontrer, son attitude est bienveillante, collaborative et non jugeante dans leurs compétences vis à vis de leur enfant.
- Le câlineur est là en support de l'équipe soignante. Il prolonge un geste, continue, complète, contribue, dans un esprit de collaboration. Il adapte son approche en fonction de la pathologie de l'enfant, en prenant soin d'être informé préalablement, si le personnel soignant l'y autorise.
- Le câlineur s'engage à ne pas intervenir dans les domaines médical, paramédical, psychologique, et administratif. Il s'inscrit dans une dynamique de coopération et de liaison avec le personnel hospitalier.
- Le câlineur respecte le cadre instauré par le milieu hospitalier dans lequel il propose son bénévolat. Il s'engage à connaître et à respecter scrupuleusement les règles d'hygiène dans chaque service.
- Le câlineur s'engage à avoir des tenues adaptées et à ne pas utiliser de produits sans accord préalable. Il/elle ne portera pas de bijoux, de montre, aura des ongles courts, sans vernis et se lavera les mains avec du désinfectant avant un contact avec les bébés. Les dames attacheront leurs cheveux (à confirmer avec les règles des hôpitaux).
- Le câlineur s'engage à respecter les horaires prévus avec l'hôpital. En cas d'absence, il s'engage à prévenir au moins 24h à l'avance.
- Le câlineur participe régulièrement à des interventions et demande rapidement écoute et soutien lorsqu'il vit des choses émotionnellement difficiles dans le cadre de son bénévolat.
- Le câlineur s'engage sur la durée, afin de faire bénéficier les structures d'accueil de sa formation, de son expérience et d'une continuité.
- En toutes circonstances, le câlineur représente l'ASBL « Les Câlineurs de bébés » de façon humble, et discrète. Il est à l'écoute, respecte en tout temps le cadre qui lui est donné par l'ASBL.

## Annexe 3 - Processus de recrutement



## Annexe 4 - Fiche interview recrutement bénévole

### PROFIL

---

- Profession
- Centres d'intérêt
- Enfants/petits-enfants
- Formation
- Date de naissance
- lieux souhaités disponibilités

### EXPÉRIENCE

---

- Expérience professionnelle avec la petite enfance
- Expérience bénévolat

### MOTIVATION

---

- Pourquoi souhaitez-vous devenir câlineur bénévole au sein de notre asbl ?
- En quoi pensez-vous correspondre au profil de bénévole recherché pour câliner des bébés hospitalisés ?
- Quelles sont vos valeurs personnelles principales ?
- Quelles sont les 3 qualités que vos proches apprécient le plus chez vous ?
- Quel trait de caractère souhaiteriez-vous améliorer ?
- Avez-vous des limites personnelles que vous souhaitez nous partager ?
- Comment réagit votre entourage (famille, collègues) par rapport à votre volonté de vous engager dans notre association ?
- Que signifie pour vous « câliner » ?
- Quels sont, à votre sens, les bienfaits des câlins ?

### APTITUDES AU CALINAGE DE BÉBÉS EN MILIEU HOSPITALIER

---

- A votre avis, qu'avons-nous comme public ?
- Vous êtes déjà allé(e)
  - dans un service de soins intensifs pour bébés ?
  - dans un service de néonatalogie ?
- Non ? Comment l'imaginez-vous ?
- Que faites-vous quand vous arrivez dans la chambre de bébé ?
- Si vous ne pouvez pas prendre bébé dans les bras, que faites-vous ?
- Si bébé présente un signe de détresse : respiration, crache du sang, pleurs... que faites-vous ?
- Face à une émotion forte, comment réagissez-vous ?
- Comment quittez-vous le bébé, la chambre, le service ?
- Comment voyez-vous votre rapport aux parents du bébé ?
- Si un parent se confie à vous comment réagissez-vous ?

### CONCLUSION

---

- Quel est votre rapport à la maladie, à la mort ?
- Avez-vous des craintes, peurs particulières par rapport à votre engagement au sein de l'association ?
- Avez-vous des questions ?

## Annexe 5 – Brochure de présentation

### Recto

#### Nos valeurs et notre engagement

La philosophie de notre association se résume en quelques mots: bienveillance, respect, confiance.

Le bon fonctionnement de notre association repose sur les relations de confiance instaurées entre les professionnels de santé, les parents et les bénévoles, et se fonde également sur notre code de déontologie.

Chaque membre bénévole câlineur s'engage ainsi à :

- travailler en liaison avec l'équipe soignante et les parents ;
- adapter son approche, son geste en fonction de la pathologie de l'enfant, en prenant soin d'être informé auprès du personnel soignant ;
- respecter la confidentialité des informations qui pourraient leur parvenir, concernant tant l'établissement et le personnel que le patient lui-même ;
- agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun ;
- n'intervenir ni dans le domaine médical, ni paramédical, ni administratif.

#### Comment nous contacter ?

##### Vous êtes parents

Vous pouvez faire votre demande de relais-câlin pour votre bébé directement auprès du personnel soignant du service où il est hospitalisé.

##### Vous êtes personnel soignant d'une institution hospitalière

Si vous souhaitez faire bénéficier votre service de notre présence ou avez toute autre demande d'information, contactez-nous à l'adresse mail : [lescâlineursdebebes@gmail.com](mailto:lescâlineursdebebes@gmail.com).

##### Vous souhaitez devenir bénévole

Contactez-nous via notre adresse mail : [lescâlineursdebebes@gmail.com](mailto:lescâlineursdebebes@gmail.com). Nous entamerons alors avec vous la procédure de recrutement puis de formation.

##### Vous souhaitez soutenir financièrement notre association

Vous voulez faire un don pour que nous puissions étendre notre action, former les bénévoles, développer nos outils de communication ou organiser des événements au profit de notre association ? Voici les coordonnées de notre compte bancaire : IBAN BE26000452905629.

##### Vous voulez suivre nos activités

Vous êtes sensibles à la cause des bébés hospitalisés, convaincus du bienfait des câlins ? Suivez-nous sur notre page facebook « Les Câlineurs de bébés ».



Association belge créée en 2018

*« La tendresse, c'est l'amour exempt de toute convoitise, de toute possession.*

*C'est faire le choix de l'autre pour lui donner du bon. »*

*Jacques Salomé*

#### Les Câlineurs de bébés ASBL

Avenue de la Couronne 38 – 1050 Bruxelles  
RPM Région Bruxelles Capitale - 0712 575 658  
Numéro de compte BE26000452905629

### Verso :

#### Pourquoi avoir créé l'association « Les Câlineurs de bébés » ?

Tous les bébés ont besoin d'être câlinés et rassurés, d'autant plus lorsqu'ils sont hospitalisés, dans un univers qu'ils perçoivent comme stressant et angoissant.

Or lorsqu'on est parent et que son bébé doit être hospitalisé pour une certaine durée, on n'a pas forcément la possibilité de rester 24 H/24 avec lui. De même pour les membres du personnel médical, qui doivent assurer un rythme de soins éffréné chaque jour.

C'est pour offrir réconfort, chaleur et sécurité aux bébés hospitalisés et apporter un relais aux parents et au personnel soignant, que notre association, unique en Belgique, a été créée en octobre 2018.

#### Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association de bénévoles qui câlinons les bébés de 0 à 18 mois auprès des services hospitaliers spécialisés dans la toute petite enfance.

#### Que proposons-nous ?

Nous proposons un «relais tendresse» aux bébés dont les parents ne peuvent être présents de manière continue lors de leur séjour à l'hôpital et cela, toujours avec leur accord préalable et celui des services hospitaliers.

Notre fonctionnement en groupe nous permet, grâce à l'étendue de nos disponibilités horaires, d'assurer de larges plages de présence auprès des services demandeurs.

#### Notre offre concrète

Ce « relais tendresse » se traduit concrètement par des moments de câlinage (bercer, dorloter, réconforter, chanter), afin que les bébés puissent bénéficier d'un maximum de chaleur et de tendresse lors de leur hospitalisation.



#### Comment intervenons-nous ?

##### Continuité

Nos bénévoles s'engagent dans la durée, afin de garantir fiabilité, continuité et efficacité de notre action.

##### À la demande

Nous prenons en charge les nourrissons à la demande du personnel hospitalier chaque jour de la semaine et en accord avec les parents.

##### Présence régulière

Nous assurons une présence quotidienne régulière dans le service.

##### Respect des horaires

Nous respectons les horaires prévus avec l'établissement.

##### Règles d'hygiène

Nous respectons les règles d'hygiène en vigueur dans le service hospitalier.

## Annexe 6 – Affichette de présentation



**Service entièrement gratuit.**

Si vous souhaitez notre aide, adressez-vous au desk de l'unité où se trouve votre bébé.

**Des bénévoles présentes dans l'hôpital pour votre bébé (de 0 à 18 mois)**

**Câliner votre bébé ce n'est pas vous remplacer mais c'est.....**

Rester près de lui lorsque vous avez besoin d'un peu de temps pour vous, lorsque vous ne pouvez être présent.e et que vous nous autorisez à vous relayer

S'il doit rester dans son lit, c'est rester en contact avec lui par exemple en posant la main sur lui, en lui parlant, en chantant ou musant

S'il peut être pris dans les bras, c'est l'entourer, le cajoler, le réconforter en le bercant, en lui donnant le biberon (avec l'accord du personnel médical) et/ou en le promenant....

**Câliner votre bébé, c'est, en votre absence, le rassurer, le réconforter, le soutenir.**